E PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

n, Dimanche, Hebdomadaire.
t. 20 pages, 4 cts. 8 a 10 pages, 2 cents

que Organe Republicain de
Metropole.

RNAL POUR LES MASSES.

É LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

on de plus de 100,000
PAR JOUR.

Y. PRESS n'est l'organe d'aucune
e tire aucune ficelle et n'a aucune
à assouvir.

emarquable Succès Journalistique
de New-York.

EST UN JOURNAL NATIONAL.

velles banales, les sensations vul
a blague n'ont pas d'asile dans le

s a la plus brillante page éditori
t y est vivide.
DAY PRESS est un magnifique jour-
gt pages touchant à tous les sujets
quelque intérêt.
ss hebdomadaire contient toutes
es les plus importantes parues dans
ditions quotidiennes et du diman-

ux qui ne peuvent recevoir l'éditi
DIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE
e admirablement.

ne Journal Annonce
n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
portée de tous. Le meilleur et
ns cher des journaux publiés
en Amérique.

n et Dimanche, un an -	$5.00
" 6 mois -	2.50
" 1 mois -	.45
n seulement, un an - -	3.00
" 4 mois - -	1.00
du Dimanche, un an - -	2.00
adalre, un an - - - -	1.00

dez la circulaire du PRESS.
s specimens gratis. Agents de
partout. Commissions généreuses
sez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York

C. LAROSE
able. Auditeur, Syndic
D'ASSURANCE
(FEU, VIE-ET ACCIDENT,)
Rue Rideau
HONE 189.
Collections faites promptement.

RRONNERIES
es plus anciennes maisons co...
a vallée de l'Ottawa et des ...ieu
sous le rapport des bas prix de
s articles offerts en vente
ougall & Cuzne
nseigne de la grosse Tarrière
MAGASINS
SSEX ET DUKE, CHAUDIER
73-11-87-8?

CHEMIN DE FER
TERCOLONIAL

directe entre l'Ouest et tous les
du bas du St. Laurent, de la Baie
aleurs, province de Quebec ; ainsi
Nouveau-Brunswick, la Nouvelle
l'Ile du Prince Edouard, le Cap
, les iles de la Madeleine, Terre-
t St. Pierre.
ains express quittent Montréal et
tous les jours (dimanches exceptés)
lent à destination de tous ces points
ngement de chars, en 28 heures et
es.
rs des trains express directs sur e
e l'Intercolonial sont brillamment
ar l'électricité et sont chauffés par
r de la locomotive même, ce qui
nsidérablement au confort et à la
es voyageurs.
les trains directs sont attachés
ectoirs et dortoirs, nouveaux et
de même que les chars salons pour

DES PASSAGERS ET DES MALLES
ANADIENNES-EUROPÉENNES
sagers pour la Grande Bretagne et
ent, quittant Montréal le vendredi
iveront à temps pour prendre le
la malle, le Samedi à Halifax.
tion des expéditeurs est appelée
randes facilités offertes pour le
de la fleur et en général de toutes
andises à destination des Provin-
st et de Terreneuve, aussi pour
tion de grains et des produits ex-
x marchés de l'Europe.

illets et informations, concernant le
passage s'adresser à
, agent des billets,
7, rue Sparks, Ottawa, Ont.
ROBINSON, Agent du fret
agers pour l'Est, P.Q.
D. POTTINGER,
Surintendant-Général.
du Chemin de Fer,
N. B. 18 Juin. 1890.

Vente a l'encan

DURANT CE MOIS
ques excelents ameublements et
de maison.
o 71 rue Bolton 13 Avril.
180 rue Nicholas 16.
89 rue Cambridge 21.
379 rue Slater 14.
326 rue Sussex 28.
326 rue Clarence 22.
296 rue Carthcart 23.
56 rue Albert 24.
ces ventes à 10 hrs du matin et
ve.
C. LEVÊQUE, Ecanteur,
71 rue George.

ISO'S CURE FOR
Meilleur Remède pour la toux
vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION 25 CTS

—LA—

GRANDE VENTE

—EST—

CONTINUEE

—AVEC LE—

Plus Grand Succes.

Nos Prix Etonnent le Public.

Venez en Foule Profiter de la Manne.

Pigeon, -
Pigeon
-et Cie.

A LA BOULE D'OR,

49 & 51 RUE RIDEAU.

OTTAWA.

TAPISSERIE

Importations du Printemps à peu près complètes, réellement choisies chez les premiers manufacturiers du monde, y compris plusieurs articles de décorations de choix et d'un goût moderne.

Sans exception je tiens le plus fort Stock, comme valeur, quantité et variété que l'on puisse trouver dans la Puissance.

Prix juste, plus bas que partout et faisant concurrence aux cotes en Canada.

W. HOWE.

Block Howe, rue Rideau et
393 rue Cumberland.

A PROPOS
DE
CASQUETTES

Chers Maman et Papa vous devriez aller chez Woodcock pour voir sa vitrine et sa grande exposition de casquettes. Il y a des casquettes en velours de toutes formes et de toutes façons les plus nouvelles ont des visières qui ne cassent pas. Ensuite il y a des casquettes avec des étoiles, garnies en galons d'or et a de si bas prix. Aux plus bas prix. Pensez-y donc pour 50 cents je puis acheter chez Woodcock une nouvelle casquette noire, blanche, brune ou blue. Chers Maman et Papa allez voir le nouveau blanc et l'étalage de modisterie. Il y a de superbes chapeaux convenables pour toutes les grandes dames. Ensuite le nombre en est si grand chez le bien connu Woodcock, d'autres disent notoire car il vend ses chapeaux garnis a si grand marché.

Nous allons chez Woodcock.

318
Rue Wellington

Jos. E. Tremblay
& CIE.
HORLOGERS et BIJOUTIERS
113 RUE RIDEAU

Ont un assortiment complet de montres, horloges, bijouteries et argenteries. Venez-voir avant d'acheter ailleurs. Pas de difficultés pour voir les marchandises. Attention spéciale donnée aux réparations.

N'oubliez pas l'adresse,
113 RUE RIDEAU

DEPECHES DU SOIR

(Service Spécial)

UN PHÉNOMÈNE CURIEUX

LENS, 11 avril.—Nous avons déjà dit naguère que le mont de Lens se déplaçait peu à peu par suite des affaissements souterrains des houillières. Si c'est là un phénomène curieux, il n'en est pas moins vrai que la situation commence à devenir inquiétante.

Les écoles édifiées depuis trois ans à peine se crevassent de toutes parts ; il en est de même de la cité ouvrière érigée en 1886 par la compagnie du nord, de la brasserie Rabary construite en 1887 et qui a coûté 250,000 fr., de l'usine pour la construction mécanique des cables, du château Stievenard réparé il y a un an à peine ; dans la rue de Douai et dans les rues voisines, nombre de maisons se lézardent, plusieurs ont dû être évacuées. Bref, les dommages sont très importants.

Un autre phénomène, c'est le débordement du ruisseau la Glissoire qui longe le mont de Lens et qui, détourné de son cours naturel, inonde aujourd'hui les terrains affaissés.

L'enquête ouverte par l'administration a démontré que cette zone se trouve ainsi influencée par des conditions exceptionnelles On y a exploité des veines très puissantes dont l'une a jusqu'à six mètres d'épaisseur. De là le tassement et l'affaissement des terrains.

Il semble nécessaire qu'en vertu de la loi sur les mines, l'exploitation souterraine soit réservée dans cette région, qui devient chaque jour plus dangereuse.

AMERIQUE

SUICIDE

ST CATHARINE, Ont., 11 avril.— Richard Ratcliffe, de Ratcliffe et Parnell, fondeurs en poêles, a mis fin à ses jours, aujourd'hui, en se pendant. On dit qu'un grand découragement causé par la grippe est la cause du suicide.

EBOULIS

MILLEROCHES, Ont., 11 avril — Un éboulis s'est propuit, cette après midi, aux ateliers d'Hutchinson et Cie., sur le canal Cornwall, et un nommé Poitras a été. Un autres ouvrier, nommé John Cummings, a eu un bras fracturé.

CONSTABLE ATTORNEY ARRETE

INDIANAPOLIS, Ind., 10—La semaine dernière, la police a arrêté plusieurs voleurs de profession et ceux-ci ont déclaré que Lemon Reinhold, ex-constable et aujourd'hui attorney, était le chef de leur bande. Il a été arrêté.

ENCORE UN DE PARTI

RICHMOND, VE., 11 avril— Le général John R. Cooke est mort hier soir. Il avait servi dans l'armée des confedérés et sa sœur a été mariée au général J. E. B. Stuart, le fameux cavalier des confédérés.

LA LIGUE NATIONALE IRLANDAISE

TORONTO, 11 avril.—Les membres de la ligue nationale Irlandaise de cette ville ont tenu une assemblée ce soir, pour l'installation des nouveaux officiers. On a parlé des comptes de la ligue, qui sont tenus d'une manière telle qu'il est impossible d'en faire l'audition. Il s'en est suivi une altercation qui, à un certain moment, a menacé de dégénérer en une bataille en règle, mais qui a pris fin, l'affaire ayant été renvoyée devant un comité spécial.

LES ELECTIONS DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

HALIFAX, 11 avril—Les élections pour les sièges vacants à la Législature locale, par suite de la démission de MM. McLean, Ferguson, Blake et Yeo, de l'Ile du Prince Edouard, ont eu lieu jeudi. Dans le premier district représenté antérieurement par M. Yeo, un membre de l'opposition a été élu par acclamation.

Dans Charlottetown, l'orateur Blake ayant résigné, le Dr Jenkins, ex M. P., a été élu comme indépendant. A Fort Augustus, l'hon. Donald Ferguson a été battu par M. Cumminky, membre de l'opposition, et dans le premier district de King's, M. Robertson, de l'opposition a été élu à la place de M. John McLean.

Ce résultat inespéré est une défaite pour le gouvernement dont la majorité est seulement de deux.

TENTATIVE DE MEURTRE

HALIFAX, 11 avril. — Le chef de gare McKeen, à la jonction d'Oxford, sur l'Intercolonial, a été aujourd'hui victime d'une tentative de meurtre. Comme l'express de Québec povr l'est venait d'entrer en gare, un passager nommé Murray, descendu des chars et venant à la rencontre de McKeen, a sorti un pistolet et a fait feu sur lui, l'atteignant à la poitrine. Comme il s'apprêtait à tirer un second coup de feu, McKeen lui a saisi le bras et la balle cette fois, n'a atteint personne.

Le blessé a été transporté à Truro, où les médecins ont réussi à faire l'extraction. et il ne mourra pas. Murray a été arrêté et conduit à Truro. Il venait du Missouri, où il était depuis cinq ans, et s'en retournait dans sa famille, à Pictou. On le croit atteint d'aliénation mentale causée par des troubles qu'il a eus au au Missouri.

PLUTOT LA MORT QUE LA PRISON

DENVER, Col., 11 avril—La dernière audience de la cour d'assises de cette ville a été marquée par un incident des plus dramatiques.

On jugeait un nommé Thomas Heffner, poursuivi pour avoir, un jour qu'il était ivre, tué d'un coup de revolver dans la tête un blanchisseur chinois inoffensif du nom de Jim Loey.

Le procès avait causé une certaine sensation à Denver, et il avait duré plusieurs semaines.

Le jury était resté toute une nuit en délibération, et il venait de rendre un verdict de meurtre au second dégré, ce qui entraine la peine des travaux forcés à perpétuité, lorsqu'on a vu tout à coup Heffner tirer un petit flacon de sa poche et en avaler le contenu avant que l'on ait pu intervenir. "Je préfère mourir immédiatement que de passer le reste de ma vie au pénitencier," s'est écrié le condamné, qui venait d'avaler une dose énorme d'arsenic. Cependant des médecins appelés en toute hâte sont parvenus à sauver Heffner en lui retirant le poison de l'estomac au moyen d'une pompe spéciale.

UNE VICTIME DE L'HYPNOTISME

KANSAS CITY, 11 avril.—La police se livre actuellement à une enquête sur un étrange cas d'escroquerie.

Une jeune femme de bonne réputatfon, Carrie Ellsworth, a été arrêtée pour s'être fait passer dans la ville pour une autre femme très connue et très riche et avoir fait sous le nom de celle ci des achats très considérables à crédit dans divers magasins. On a retrouvé d'ailleurs chez Carrie tous les articles qu'elle avait achetés, empilés les uns sur les autres et sans même avoir été développés. La prisonnière, les larmes aux yeux, a déclaré qu'elle était sous l'influence de l'hypnotisme lorsqu'elle avait commis tous ces vols. Elle a raconté qu'elle rencontrait fréquemment dans les rues de la ville un homme dont elle refuse de donner le nom, mais qui prétend elle, d'un mot, d'un regard ou même d'un simple signe la met entièrement en son pouvoir et s'amuse à lui faire faire tous ces achats.

Détail singulier. Carrie Ellsworth a une si bonne réputation à Kansas City, que tous ceux qui la connaissent, y compris la police sont convaincus de sa bonne foi. L'enquête qui se poursuit actuellement, a pour but de tâcher de découvrir le mystérieux personnage par lequel la jeune femme prétend avoir été hypnotisée.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 11 avril —La glace vient de s'ébranler et de se mettre en mouvement.

Le débâcle a commencé hier vers midi ; ce matin, tous les environs du pont Victoria étaient libres de glace et on y voyait une immense mare d'eau.

Vers 2 heures, tous se sont rendus sur la rampe pour assister au spectacle toujours intéressant d'une débâcle.

Des milliers de personnes y étaient perchées depuis la rue McGill jusqu'à l'église Bonsecours et chacun paraissait suivre avec intérêt la course des banquises.

Il ne s'est encore passé aucun incident.

Jos. Vincent est à préparer ses chaloupes et il en lancera quelques unes probablement demain.

—Quelques familles de la rue St Jacques ont été mises en émoi, en apprenant, hier soir, qu'un nommé Thomas Davis, natif d'Angleterre avait été trouvé pendu par le cou au pied de son lit, pendant qu'il était ivre.

Le malheureux n'était pas encore mort lorsqu'on l'a trouvé en cet affreux état. La police ayant été avertie de cette tentative de suicide, chargea le constable Lescardeau de conduire Davis au poste de police.

Ce matin, l'acusé a comparu devant le juge Dugas.

Il s'est avoué coupable et a déclaré qu'étant sous l'influence de la boisson il n'était pas conscient de ses actes. D'un autre côté, il a été démontré que Davis avait été frappé d'aliénation mentale.

La cour l'a libéré en lui recommandant de ne plus faire usage de boisson.

Davis est âgé de 30 ans.

Nouvelles de Quebec

QUEBEC, 11 avril—M. le coroner Belleau a été averti qu'un des enfants de M. Eloi Martel, propriétaire d'un moulin à St. Augustin, avait trouvé la mort dans les circonstances. L'enfant, dont l'âge n'a pas été communiqué au coroner, serait parti de la résidence de son père afin d'aller puiser de l'eau dans la dalle du moulin. L'enfant ne revenant pas on fit des recherches et le cadavre du défunt a été retrouvé horriblement mutilé, le corps presque divisé en trois parties. Une enquête sera faite aujourd'hui, par le député coroner Garneau, le coroner étant obligé de rester à Québec pour l'ouverture de la cour criminelle.

—D'après un journal de Québec, des difficultés nouvelles auraient surgi, entre M. G. T. Davie de cette ville et les ouvriers à son emploi, et, ajoute le journal, il est à redouter que ce dernier ne ferme ses chantiers ce qui privera la population d'une grande somme d'ouvrage. Pourtant, on peut être certain qu'il n'y aura pas d'ouvrage de trop cet été. En effet, les probabilités sont que la saison sera des plus mauvaises. On peut s'attendre à ce que le commerce de bois soit à peu près nul.

D'après ce que nous avons pu en apprendre, aucune difficulté n'aurait surgi entre M Davie et ses ouvriers, du moins pour le moment.

—En cour du Banc de la Reine, hier, l'honorable M. Irvine a demandé la production de certaines lettres auxquelles il est fait allusion dans le procès en libelle de McGreevy, Murphy et Tarte. M. Casgrain s'y est opposé, ajoutant qu'il n'y avait aucunes telles lettres et qu'il avait une motion pour commencer la cause ce matin, et le juge a ajourné l'argumentation de la demande jusqu'à demain matin.

DERNIERE HEURE

Il y a actuellement devant la législature d'Ontario un projet de loi amendant l'acte municipal et donnant aux municipalités le pouvoir de prolonger les heures de scrutin jusqu'à 7 heures le soir. Cette réforme est demandée par les ouvriers.

Le MONDE est poursuivi par le Père Paradis qui lui demande $10,000 pour compenser les dommages que lui a causé, le confrère en annonçant que Rome venait de le condamner définitivement. Ce qui est faux, parait-il.

NOUVEAU GERANT

A l'assemblée des actionnaires du CITIZEN, M. Smith, autrefois du NEWS de St. John N B., a été nommé gérant du CITIZEN. On le dit très actif et très habile. Nous lui souhaitons la bienvenue.

COUPEZ

M. Casey, épicier de la rue Dalhousie, publie aujourd'hui dans notre journal une annonce très originale. Ainsi qui découperont un certain carré de papier marqué par de petits points très voyants et qui le présenteront à M. Casey auront droit à des réductions de prix phénoménales. Nous conseillons à nos lecteurs de faire l'essai.

LES GARDE SOLEIL

Le comité des règlements s'est occupé de cette question hier. La loi municipale exige que les garde soleil doit être d'au moins 7½ pieds au-dessus du trottoir. Les marchands avait envoyé au comité une requête dans laquelle il est dit qu'à cette hauteur les garde-soleils sont inutiles. Ces marchands veulent bien que le cadre soit à cette hauteur mais non les rebords. Le comité décide que les cadres ne devront pas être à une hauteur moindre de 7½ pieds et que les rebords ne devront pas dépasser en longueur 6 pouces.

AU VOLEUR ! AU VOLEUR !

Pour la quatrième fois depuis le jour de l'an, es voleurs se sont introduits dans nos bureaux la nuit dernière.

Comme d'habitude le Futin n'a pas été à la hauteur des espérances des *high tone professionnels ; high tone* disons-nous, car nous supposons que les voleurs qui nous font régulièrement ces visites nocturnes doivent être des experts de haute volée. Nous ne voulons pas leur faire l'injustice de croire qu'ils seraient de vulgaires *sneak thieves*. Pour des voleurs *respectables*, nous croyons devoir leur dire qu'ils mettent trop de persistance à vouloir faire fortune à nos dépens. Leur talent et leurs aptitudes apparemment bien developpées devraient les engager à exercer leur profession sur un plus vaste terrain d'exploitation. Après ces quatre essais dans nos bureaux ils devraient être à tout jamais convaincus que le champ est ici trop limité pour des hommes de leur calibre. D'autres plus futés se seraient apperçu de la chose dès la première expérience, laquelle ne leur a rapporté que 19 cents en or et deux crayons de plomb, dont un de troisième qualité.

Si nous nous permettons de hasarder cette remarque amicale c'est simplement pour empêcher de beaux talents de rester oisifs ou de s'utiliser sans profit. L'entrée, effectuée par la fenêtre, est une grave faute contre les règles de l'art, surtout quand il est si facile de passer par la porte. Ces messieurs semblent ignorer que notre porte, donnant sur la rue Sussex, n'est jamais fermée à clef. En touchant un faible ressort sur le côté droit de cette porte elle s'ouvrira immédiatement. C'est beaucoup plus facile et moins bruyant que de briser les vitres, et c'est une manière d'entrer, moins dispendieuses pour les parties intéressées.

Notre porte n'est pas à l'épreuve des voleurs, elle a été construite par un ouvrier habile, mais il l'a mise simplement à l'épreuve du vent.

Pour nous rendre aimable auprès de nos amis nocturnes, nous nous faisons un plaisir de leur dire que la seule chose à l'épreuve des voleurs, dans nos bureaux c'est la CAISSE. Afin d'épargner une perte de temps (le temps coute si cher dans notre siècle,) nous serions bien prêt à donner quelques leçons à nos visiteurs nocturnes afin de leur apprendre à ouvrir notre porte, de façon à leur permettre de pouvoir entrer à leur aise. Ceci nous épargnerait la dépense de la pose des vitres, et, de plus, la police ne serait pas dans l'obligation d'exercer une surveillance aussi assidue autour de notre établissement.

NOUVELLES LOCALES

—Les excursions annoncés par les compagnies de chemin de fer pour hier, n'ont pas eu grand succès. L'excursion du C. P. R. sous les hospices de l'orphélinat Saint Joseph a été un véritable fiasco. A propos nous n'avons pas encore eu d'explication de cette jolie affaire.

☞M. C. Landreville, Chapelier et Marchand de fourrures, 544 rue Sussex, offre présentement ses chapeaux à des prix grandement réduits. Allons le voir immédiatement.

—**La petite pluie d'aujourd'hui va enlever les derniers restes de neige et de glace. C'est pourquoi elle est bienvenue.**

—M. J. L. Dowhing avocat de cette ville vient d'être nommé président de la N. A. A. S. dans une séance qui a eu lieu jeudi à Montréal.

☞VENTE POUR CAUSE DE DÉMENAGEMENT MAINTENANT EN MARCHE ! BEAUX MEUBLES et VOITURES POUR BÉBÉS. Moins cher que le prix coûtant. T. W. Currier 116 rue Sparks et 188 rue Rideau

—Les deux maisons sur la rue Slater appartenant à l'ex-échevin Gordon ont été vendues hier à M. R. Burland.

☞Ce dont on a longtemps senti le besoin c'est un lit qui puisse ployer et revenir ensuite a sa position première. La Gold Medal Spring Bed company en produit de tels; un lit qui devrait se trouver dans chaque maison, que l'on peut se procurer à bon marché de chaque marchand de meubles de la ville. Il y en a déjà des milliers en usage et partout on en parle en termes très avantageux

— **Une masse compacte de phosphate vert pur, mesurant 20 pieds sur 25, a été extrait de la mine McRae à East Templeton.**

GRANDE SOIREE
A la Salle de l'Opéra,
Mercredi, 15 Avril.
Au profit de la Société Ste. Elizabeth.
☞**Tirage de 100 Presents.**

ENLEVEMENT FINAL

Les journaliers employés à enlever la glace des rues, travaillent aujourd'hui entre les rues O'connor et Metcalfe. Nous croyons que la voie des chars urbains sera nue à la fin de la semaine prochaine.

SUCRERIE

☞M. SAMUEL TOUCHETTE désire annoncer au public d'Ottawa qu'il a ouvert une sucrerie située sur le chemin Gatineau près de la station du C. P. R. et qu'il sera prêt à donner tous les jours aux gens du sucre de la tire, etc., au goût de tous.

Une visite est so licitée.

A L'HOPITAL

James Donaldson un cultivateur de Huntley, est arrivé à l'hôpital protestant, ce matin, pour se faire soigner. Vendredi dernier il a failli se faire tuer par un bœuf vicieux. Il est beaucoup écorché et a reçu des blessures internes, on entretient peu d'espoir de le sauver.

A L'ÉPOUVANTE

Hier soir, vers six heures le cheval de M. Desroche, de Rochesterville, effrayé par le passage d'une locomotive du Canada Atlantique, s'est échappé rue Broad. Il s'est lancé au triple galop vers la gare Union. Mme Desroche et son enfant qui se trouvaient dans la voiture ont été lancés avec violence sur le bord du trottoir. Mme Desroches s'est cassé un bras et a reçu plusieurs autres blessures. Elle n'a recouvré connaissance que vingt minutes après sa chute. La voiture a été mise en pièce et les dommages sont évalués à $80.00.

SOUS UN CONVOI DE CHEMIN DE FER

Un de nos amis de Lowell, Mass., nous écrit pour nous annoncer le terrible accident qui vient d'arriver à un de nos compatriotes de cette ville.

Ces jours derniers, Arthur Daniel se promenait sur le débarcadère de Lowell, lorsqu'il a été frappé involontairement par un serre-frein : le choc l'a fait enfiler sous un convoi en mouvement.

En un instant, son corps fut affreusement broyé, ses membres mutilés étaient épars chaque côté des lisses. Le défunt était âgé d'environ vingt-cinq ans et avait femme et enfant.

LES MARCHANDS SE PLAIGNENT

L'ingénieur de la cité a ordonné l'autre jour à la Cie des chars électriques de placer ses poteaux à l'extrémité des trottoirs de la rue Rideau et non dans les coulées. Ce qui ne plait pas aux marchands, aussi ont ils pretesté. A l'assemblée du comité chargé de ces matières, l'échevin Hutchison a approuvé l'ordre donné par M. Perreault qui désire tout simplement ne pas laisser obstruer les coulées. Après une longue discussion et une visite sur la rue Sparks où les poteaux sont placés à l'extrémité des trottoirs, la décision est remise.

LA SOIREE DU 15

Le public attend toujours avec une vive impatience la date fixée pour la grande soirée dramatique qui sera donnée au profit des pauvres à la salle de l'Opéra. Cette représentation, sera la plus belle encore donnée à Ottawa par des amateurs. L'interprétation d'un drame purement canadien, dû à la plume de M. Pamphile Lemay, ne pouvait être mise en meilleurs mains. Sous la direction habile de M. Edouard Châteauvert les amateurs ont fait de véritable progrès dans leurs rôles respectifs et du commencement à la fin de la soirée, les émotions ne manqueront pas.

Il ne faut pas mettre en oubli que bon nombre de dames et demoiselles qui ont déjà brillé aux feux de la lampe sont inscutés au programme de la soirée du 15 courant.

Un simple coup d'œil jeté sur le programme nous fait désirer à l'avance d'entendre *Les Vengeances* ce drame saisissant où les scènes les plus réelles se déroulent sous les yeux des auditeurs.

Ajoutons que près de 200 cadeaux élégants seront distribués gratuitement durant la soirée et cela suffira pour faire acheter un billet à tous ceux qui n'en ont pas encore.

Que le rendez vous de tous soit à la salle de l'Opéra, mercredi prochain. Tous en reviendront enchantés, sinon avec un magnifique cadeau du moins avec la satisfaction d'avoir contribué à une excellente œuvre de charité et applaudi un talent d'amateurs qui, certes méritent encouragement.

Cour de Police

(Présidence de M. O'Gara)

John Ardill, ivresse et désordre, acquitté.

John Polland, désordre, $7.

Percy Gilmour, désordre, $5.

J. Sullivan, endommageant la propriété, $2

C. Godbout, cocher qui sollicite des voyages à la gare Union. $2.

H. Ayotte, même offense $2.

Xavier Daoust, A. Guérin et C. O'Connor sont accusés du vol de 3 bouteilles de parfum et d'une douzaine de "pieds de roi" à la librairie de M. Grison, rue Rideau. Daoust est condamné à un mois de prison. Ses complices ont pris la fuite.

H. A. Chapman, cultivateur, est accusé du vol d'un baril de lard chez Kennedy & frères. Jugement remis à la semaine prochaine.

Avis aux Entrepreneurs

ON recevra à ce bureau, jusqu'à vendredi le 24 avril prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la souscription "Soumission pour le Pont de la rue Maria," pour la construction des Piles et des culées d'un Pont et des ouvrages nécessaires, sur le canal Ridèau, au point où il rencontre la rue Maria, dans la cité d'Ottawa, suivant le plan et le devis que l'on exhibera à partir de jeudi le 2ème jour d'avril prochain, au departement des Travaux Publics, Ottawa.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et qui seront signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant net qui y sera inscrit. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat ou s'il ne l'accepte pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 23 Mars 1891

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891 pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees trois fois par semaine, aller et revenir, entre Blanche et Thurso, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable via les bureaux de poste de Mayo et Silver Creek.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent atre vus aux bureaux de poste de Blanche, Mayo, Silver Creek, Thurso et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp. des Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetees, adressees au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi, 22 Mai 1891. pour le transport des Malles dr sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir. entre Maniwaki, et North Wakefield, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable trainee par un ou deux chevaux, au choix de l'entrepreneur. La route a suivre, sera via les bureaux de poste de Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Bouchette, Six Portages, River Desert et Farrelton.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detalles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Maniwaki, Low, Kazabazua, Aylwin, Wright, Gracefield, Glen Beau, Northfield Farm, Couchette, Six Portages, River Desert, Farrelton et North Wakefield, et a ce bureau, et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour l'approvisionnement des Indiens" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi SAMEDI. le 9 mai, 1891, pour la fourniture des Provisions aux Indiens, durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1892 consistant en farine, bœuf, bacon, épiceries, munitions, cordes, instruments aratoires, outils, etc., droits payés, sur des points variés du Manitoba et du Nord-Ouest.

Des formes de soumissions, contenant des instruction particulières concernant les provisions requises les dates de la livraison, etc., peuvent être obtenue en s'adressant au soussigné et au Commissaire des Affaires Indiennes à Régina ou au Bureau des Indiens, Winnipeg.

Les soumissionnaires peuvent l'être pour chaque description de marchandises (ou pour n'importe quelle fraction de belles marchandises) séparément ou pour toutes les marchandises mentionnées dans les Cédules et le Département se réserve le droit de rejeter le tout ou n'importe quelle partie de la soumission.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable au Surintendant Général des Affaires Indiennes, sur une Banque Canadienne, pour au moins cinq pour cent du montant de la soumission, il sera forfait si la partie contractante refuse d'accepter le contrat basé sa soumission quand il sera appelé à le faire, ou s'il ne mène pas son contrat à bonne fin.

Si la soumissions n'est pas acceptée le chèque sera remis et si un contrat est accepté pour seulement une partie des approvisionnements pour lesquels on soumissionne un chèque accepté pour cinq pour cent du montant du contrat pourra être substitué à celui qui a accompagné la soumission ; le chèque donnant sécurité au contrat sera retenu par le Département jusqu'à la fin de l'année fiscale.

Chaque soumission doit, en plus de la signature du soumissionnaire, être signé de deux autres cautions acceptables au Département pour garantir l'exécution du contrat básé sur ce contrat. Cette annonce ne doit être publiée par aucun journal sans l'autorité de l'Imprimeur de la Reine, et on ne recevra aucune demande de paiement faite par n'importe quel journal n'ayant pas reçu autorité de publier cette annonce.

L. VANKOUGHNET,
Sous-Surintendant Général des Affaires Indiennes.

Département des Affaires Indiennes.
Ottawa, mars 1891.

PETITE GAZETTE

DEMANDE D'EMPLOI. Une jeune fille donnera des leçons de français et anglais à des prix très modérés pour conditions s'adresser au No. 132 rue Cathcart.

ON DEMANDE.—Un bon homme robuste pour conduire un express et se rendre généralement utile dans un magasin. S'adresser au No 257 rue Cumberland.

A VENDRE. Au 1er mai prochain sera vendue à encan public une maison et un immeuble portant les Nos 194 et 196 rue Dalhousie. La maison contient 12 chambres et les plus récentes commodités. Cette maison est actuellement occupée par A. Routhier comme épicier et marchand de vins. Cette propriété peut aussi être vendue à vente précise en s'adressant avant la date ci-haut mentionnée à A. ROUTHIER, 196 rue Dalhousie.

SITUATION DEMANDÉE.—Une personne ayant une longue expérience dans le commerce de nouveautés et de hardes faites est en ce moment sans emploi et désire une situation soit dans Ottawa ou ailleurs. S'adresser à P. V. Bureau du Canada.

TERRE A VENDRE. 50 acres de terre du lot numéro 20, aboutant à la rivière Ottawa dans le township Gloucester, constituant le front de l'ancienne ferme Shea, à trois milles d'Ottawa, sur le chemin de Montréal.

Il y a sur le lot une très bonne maison en bois très bien située et faisant face à la tête de Kettle Island.

C'est une des meilleures terres dans le comté. Termes de paiement faciles. S'adresser à ROBERT CUMMINGS, Cumming Bridge, Ont.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploi constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire commence du premier jour. BROWN BROS., nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MÈRES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez la "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

Vente a l'Encan

AUX

VIEUX MACASINS DU COUVERNEMENT

MI. B. TACKABERRY, Encanteur, a reçu instruction du Département des Travaux Public de vendre par Encan Public SAMEDI, le 11 AVRIL à 2.30 heures au Magasin Militaire sur la rive du Canal Rideau, au pied du Pont des Sapeurs, Ottawa, les articles suivants, savoir Armoires, Pigeonsbole, Tiroirs, Tables, Ecrans, Portes, Chassis, etc, etc, tout de seconde main.

Condition : comptant.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

I. B. TACKABERRY,
Encanteur.

Département des Travaux Pu-
Ottawa, 8 avril, 1891.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS, cachetees, adresses au Maitre General des Postes seront recues a Ottawa jusqu'a midi le Vendredi 22 Mai 1891, pour le transport des Malles de sa Majeste, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre annees six fois par semaine, aller et revenir, entre Cheneville et la station du chemin de fer a Papineauville, a commencer le 1er Juillet prochain. Le transport se fera en voiture convenable et via les bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin et Papineauville.

Des avis imprimes contenant des renseignements plus detailles au sujet des conditions du contrat projete peuvent etre vus aux bureaux de poste de Cote St. Pierre, St. Andre Avelin, Cheneville, Papineauville et a ce bureau et l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumission.

F. HAWKEN,
Insp. des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Ottawa, 3 Mars 1891.

AVIS

Le Bureau des Commissaires de Licences pour la Ville d'Ottawa se réunira à son bureau de l'Hôtel de Ville le

JEUDI, le 23e jour d'avril, courant, a Trois Heures, P. M.

dans le but d'examiner les demandes de Licences pour l'année qui va suivre et qui commence le 1 mai 1891.

Les noms qui suivent sont ceux des nouveaux applicants ou d'applicants qui demandent des Licences pour de nouveau endroits, le genre de Licences demandées et l'endroit que l'on se propose de faire Licencier.

Henry Bisson, Auberge, 177 rue Preston.

Doris Choquette, Auberge, 37 rue Murray.

William McLellan, Magasin, 132 rue Creighton.

C. U. Martineau, Magasin, Coin des rues Dalhousie et Water.

James Rowan, Auberge, 30 32 rue York.

W. J. Loughran, Auberge, 326 328 rue Queen.

F. L. Lacombe, Auberge, 633 rue Bank.

Le nombre total des Licences accordées durant l'Année Courante était.

83	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
5	"	"	d'Hotel.
59	"	"	de Magasin
2	"	"	En gros.

Le nombre total pour l'année qui va suivre :

90	(annuelles)	Licences	d'Auberge.
4	"	"	d'Hotel.
63	"	"	de Magasin
1	"	"	En gros.

John O'Reilly,
INSPECTEUR.

Ottawa, 7 Avril, 1891.

:-Cartes Professionnelles-:

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS.
VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL.
☞Argent à Prêter.

J. W. W. WARD,
AVOCAT, ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD,
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
MARTIN O'GARA, Q.C., D. B. MACTAVISH, W. WYLD.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME NOTAIRES, Etc.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

Les Meilleures Qualites de CHARBON
T. J. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie. Bloc Russell.
26 Rue Sparks.

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC.
OTTAWA.
A. BELCOURT, JOHN J. McCRAKEN, GEO. F. HENDERSON.

Stewart, Chrysler & Godfrey,
AVOCATS, SOLLICITEURS.
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement.
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa.
McLEOD STEWART, F. H. CHRYSLER, J. J. GODFREY.

M. G. GORMAN, L. L. B.
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex, Ottawa.
☞Argent a Preter.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX.
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
☞Argent à Prêter avec avantage spécial à l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

Christian & Cie
Commercants de Charbon.
BASSIN DU CANAL.
En dehors du Combine. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicolet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS,
Avoues, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc
No. 34½ rue Elgin, Ottawa.
(EN FACE DU RUSSELL.)
W H WALKER D. L. McLEAN, C. A. BLANCHET.

A. RIBOUT
TAILLEUR COUPEUR
Taillage Garanti,
Manteaux de Dames
UNE SPÉCIALITÉ.
204-Rue Dalhousie-204

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées selon la forme et la manière déterminées des spécifications particulières à ce cas, seront reçues à ce département jusqu'au midi de Mercredi, le *Vingt Deuxième jour d'Avril*, courant, pour certains travaux se rattachant aux nouvelles Bâtisses du Parlement, à savoir : (1) La pose des lattes et du plâtre (2), le chauffage et la ventilation (3) la couverture du toit (ardoise, couverture métallique etc.,) et (4) le plombage.

Des spécifications imprimées et des formules spéciales de soumission peuvent être obtenues à ce Département. Tous les blancs dans la forme spéciale de soumission doivent être correctement remplis, et les soumissions doivent, quant à la forme, aux sécurités et autres particularités, être conformes aux conditions déterminées dans les spécifications.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du soussigné, pour le montant mentionné dans les spécifications de chaque travail spécial pour lequel il est fait une soumission, sujet aux conditions mentionnées dans les spécifications, doit accompagner chaque soumission. Les personnes soumissionnant pour plus qu'un des dits travaux doivent, pour chacun de ces travaux, remettre un chèque séparé pour le moutant mentionné dans la spécification relative à chacun de ces travaux.

Des sécurités pour l'accomplissement de tout contrat accepté doivent être données tel que stipulé dans les spécification ; mais le Département ne veut pas s'engager à accepter la plus basse ni aucune autre soumission.

C. F. FRASER,
Commissaire, etc,

Département de Travaux Publics
d'Ontario, Toronto, 6 avril 1891.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE